BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

POLITIQUE D'EXAMEN, DE VÉRIFICATION ET D'ÉVALUATION

Première Partie: <u>LE CADRE D'EXAMEN DU MINISTÈRE</u>

Nos dernières politiques d'examen remontent aux années 1980. Elles portaient précisément sur deux éléments des activités actuelles d'examen, à savoir la vérification interne et l'évaluation.

Le contexte dans lequel sont effectués les examens a beaucoup changé depuis la promulgation de ces politiques. Voici quelques facteurs responsables de ce changement: la mise en oeuvre de FP 2000, les recommandations des comités parlementaires (surtout du Comité des comptes publics), les recommandations du vérificateur général, une politique révisée du Conseil du Trésor qui relie la vérification interne et l'évaluation à une conception beaucoup plus globale de «l'examen», la promulgation des normes de service au gouvernement fédéral, et la constante réduction des effectifs du gouvernement fédéral.

La nouvelle politique d'examen du Conseil du Trésor s'inspire d'une stratégie en quatre volets visant à «accroître la valeur ajoutée des activités d'examen à tous les niveaux de gestion et pour l'ensemble du gouvernement». Ces quatre volets sont les suivants:

- mettre l'accent sur la réalisation en temps opportun, l'utilité et la pertinence des examens pour la prise de décisions;
- aligner les activités d'examen sur les priorités du gouvernement;
- recourir à l'examen pour déterminer ce qui fonctionne bien, ce qui ne fonctionne pas et élaborer des solutions de rechange pratiques;
- améliorer la qualité, la fiabilité et le professionnalisme des activités d'examen.

La première stratégie reconnaît que l'information qui facilite la prise de décisions peut provenir de diverses activités d'examen, allant des contrôles et des auto-évaluations effectués par les cadres subalternes aux évaluations et vérifications internes officielles. D'une part, on invite les ministères à se servir, de manière coordonnée et complémentaire, des résultats de toutes les activités d'examen pour évaluer le rendement et, d'autre part, on affirme que les activités d'examen indépendantes et professionnelles rehaussent la valeur et l'objectivité des renseignements qui fondent les décisions.